DLP 29-8-88036647

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

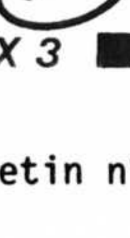
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A




Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

5 Avril 1982 N° de série continue 9 Bulletin n° 9

## ARBRES FRUITIERS

CERISIER - La floraison est proche pour Burlat et Napoléon ; la protection contre le monilia doit être assurée et, éventuellement, celle contre les chenilles défoliatrices.

PECHER - En situation chaude, les variétés à floraison précoce (Springcrest, Red haven...) arrivent au stade H (nouaison).

La protection, en fonction des situations et des sensibilités variétales doit être assurée contre l'oïdium, le monilia et, localement, la tavelure. Les éclosions d'acariens rouges n'ont pas encore commencées.

Le traitement contre les thrips (nectarines, pêches sensibles) ne se justifie pleinement qu'à partir de 5 % de fleurs habitées par des larves et/ou des adultes (observations faites à 80 % de la chute des pétales sur 2 fleurs par arbre sur 50 arbres). Dans certains vergers, ce seuil est atteint.

POIRIER - Les vergers de William's et Guyot en situation précoce arrivent en début de floraison et deviennent particulièrement sensibles à la tavelure. La situation psylle est la suivante :

- Vergers traités au DNOC en Janvier : aucune intervention actuellement.
- Vergers très infestés (nombreuses pontes et larves jaunes dans les bouquets floraux et sur les jeunes feuilles) : traiter au stade E (début stade E2 au plus tard) avec une spécialité à base de dichlorvos (100 g/hl). La proximité de la floraison doit faire proscrire l'emploi des pyréthrinoïdes (longue rémanence : 18 à 20 jours).

POMMIER - La variété Golden va arriver très prochainement en floraison (ST JUST D'ARDECHE, ST SERNIN) : la protection contre la tavelure doit donc être soigneusement maintenue.

Dans la majorité des vergers, il est encore temps de réaliser la lutte contre le puceron cendré : le meilleur moment est juste avant la floraison.

PRUNIER - Les variétés européennes (R. Claude dorée, R. Claude bavay...) arrivent en floraison (MEYRAS...) ou le sont depuis quelques jours (ST JUST D'ARDECHE).

Le premier traitement dirigé contre le monilia doit être renouvelé.

Hoplocampe (un seul gros ver à odeur de punaise) et puceron vert du prunier :

- Vergers habituellement attaqués par l'hoplocampe et en l'absence de puceron : phosalone (60 g/hl) au 3/4 de la chute des pétales.
- Si risque hoplocampe et présence de puceron : azinphos + déméthon-S-méthyl sulfone (GUSATHION MS à la dose du fabricant), à la fin de la chute des pétales.
- Vergers sans problèmes d'hoplocampe et en présence de puceron : utiliser un aphicide (type pirimicarbe) au 3/4 de la chute des pétales.

P24

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

# VIGNE

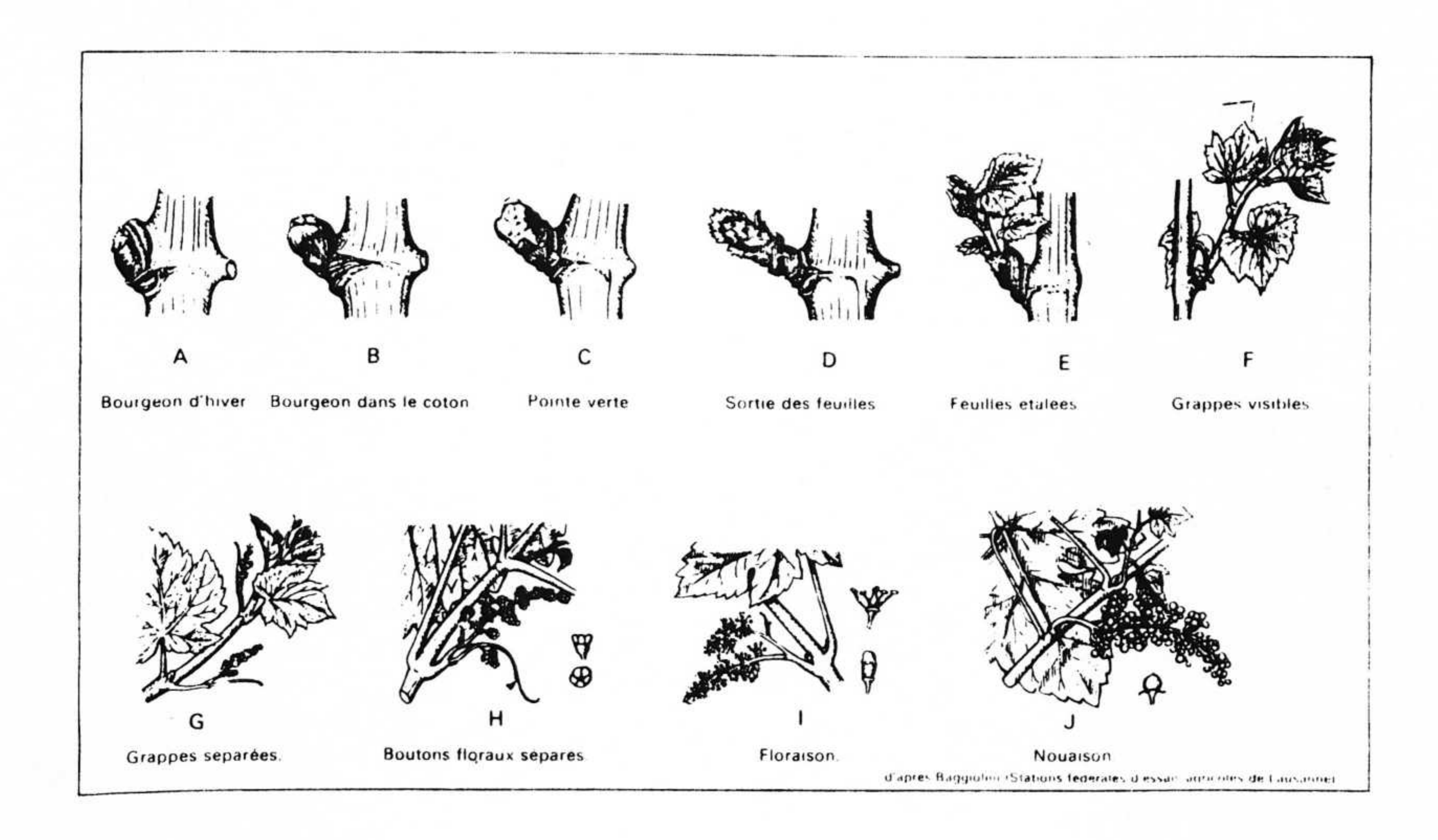
## EXCORIOSE

Dans les vignobles où cette maladie a été reconnue, on peut encore intervenir en début de végétation.

On opérera deux applications fongicides :

- la première lorsque 50 % des bourgeons ont atteint le stade C à D (stade pointe verte dépassé)
- la seconde au stade D à E (étalement de la première feuille)

Employer l'un des produits figurant sur la liste en votre possession. Les spécialités à base de Phosethyl-Al nécessitent également 2 applications (conclusion de l'expérimentation conduite en 1981).




P25

# LISTE DES MATIERES ACTIVES UTILISABLES SUR VIGNE (Mise à jour 1982).

**Document à conserver**

## 1: HERBICIDES (g / ha)

aminotriazole : 5000
carbetamide : 3000
chlortiamide : 7500

dalapon : 8000
dichlobénil : 7500
dinosèbe sel d'ammonium : 2750
dinosèbe sel d'amine : 2750
diuron : 2500
glyphosate : 4300
monuron : 3000
oxadiazon : 2000
simazine : 3000

### *Associations*

aminotriazole + diuron + simazine + huile
aminotriazole + dalapon
aminotriazole + simazine
aminotriazole + terbutylazine
diuron + huile
diuron + linuron + terbacile
glyphosate + simazine
paraquat + simazine
terbutylazine + terbuméton

## 2: INSECTICIDES et ACARICIDES

### *1) Acariens (g/hl)*

- esters phosphoriques de contact

azinphos éthyl et méthyl : 40
carbophénothion : 30
dialiphos : 75
diazinon : 25
diéthion : 75
malathion : 75
méthidathion : 40
oléoparathion : 20 + huile
parathion éthyl : 25
parathion méthyl: 30
phosalone : 60 et en poudrage
prothoate : 30

- esters phosphoriques systémiques

diméthoate : 30
formothion : 40
monocrotophos : 30
oxydéméthon méthyl : 25
vamidothion : 50

- acaracides spécifiques
  . sulfones et sulfonates

chlorofénizon : 50
fénizon : 50
propargite : 60
tétradifon : 16
tétrasul : 40

. composés halogénés

bromopropylate : 50

. dérivé du benzène

dicofol : 50 et en poudrage

. divers

azocyclotin : 30
benzoximate : 30
dioxathion + fénizon : 25 + 50
cyhéxatin : 30 (P. ulmi)
cyhéxatin + tetradifon
fenbutatin oxyde : 50
chlorfénéthol + chlorfensulfide : 37,5 + 37,5

### *2) Tordeuses de la grappe*
(Cochylis, Eudemis) (g/hl)

acéphate : 60
azinphos éthyl et méthyl : 40
bacillus thuringiensis sérotype 3 : 8500 et 16000 uaak/mg
bromophos : 50
carbaryl : 120 et en poudrage
chlorpyriphos : 28,5

cyperméthrine : 3
deltaméthrine : 1,75
dialiphos : 75
diazinon : 30
dichlorvos: 125
étrimphos : 40
fénitrothion : 50
fenvalérate : 7,5
malathion : 75 et en poudrage
méthomyl : 37,5
méthidathion : 30
mévinphos : 50
oléoparathion: 20 + huile
parathion éthyl : 20 et en poudrage
parathion méthyl: 30 et en poudrage
perméthrine : 4
phosalone : 60 et en poudrage
quinalphos: 24,25
tétrachlorvinphos : 75

#### *Association*

fénitrothion + carbophénothion poudrage

### *3) Pyrale (g/hl)*

cyperméthrine : 5
deltaméthrine : 0,75
dichlorvos : 125
fenvalérate : 10
métamidophos : 60
méthomyl : 50
parathion méthyl : 60
perméthrine : 7,5
quinalphos : 48,5
trichlorfon : 160

#### *Associations*

fénitrothion + trichlorfon
parathion méthyl + dicofol
méthomyl + fénizon

### *4) Nématodes (kg/ha)*

dibromoéthane : 375
dibromoéthane + 1,3 dichloropropène : 100 + 486
dichloropropène : 550
dichloropropène + dichloropropane : 1000 l/ha

P26

## 3: FONGICIDES

### 1) *Mildiou*

a) pulvérisation (g/hl)

captafol : 120
captane : 175
carbatène: 300 (raisin de table)
cuivre de l'hydroxyde : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxychlorure : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxyde cuivreux : 500 de cuivre métal
cuivre de sulfate : 500 de cuivre métal
cymoxanile : 12 (en association seulement)
dichlofluanide : 125
folpel : 150
mancopper : 280
mancozèbe : 280
manèbe : 280
métalaxyl : 30
metirame de zinc : 320
milfurame : 12 (en association seulement)
phosethyl - AL : 150 (en association seulement)
propinèbe : 280
zinèbe : 250

b) poudrage : traitement complémentaire du mildiou de la grappe

cuivre de l'hydrate
cuivre de l'hydroxyde
cuivre de l'oxychlorure
cuivre de l'oxyde cuivreux } poudres contenant au moins 2,5 % de matière active

folpel
mancozèbe
manèbe
zinèbe } poudres contenant au moins 5 % de matière active

*Associations*

De très nombreuses spécialités contiennent en association
- soit du cuivre et un ou plusieurs fongicides organiques de synthèse, de contact ou systémiques
- soit plusieurs fongicides organiques de synthèse, de contact ou systémiques

Certaines de ces associations sont autorisées pour d'autres maladies de la vigne (black rot, pourriture grise, oïdium).

### 2) *Black-rot (g/hl)*

ancienne catégorie assimilée à mildiou

captafol : 180
captane : 175
cuivre de l'hydrate : 500 de cuivre métal
cuivre de l'hydroxyde : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxychlorure : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxyde cuivreux : 500 de cuivre métal
cuivre de sulfate : 500 de cuivre métal
dichlofluanide : 250
folpel : 175
mancozèbe : 280
manèbe : 280
propinèbe : 280
zinèbe : 250

### 3) *Excoriose (g/hl)*

arsénite de soude (voir - Divers - Traitement d'hiver)
dichlofluanide : 200
dithianon : 50
folpel : 150
mancozèbe : 280
métirame de zinc : 320
propinèbe : 280

*Associations*

captafol + folpel + milfurame
captafol + cuivre + cymoxanile
captafol + cymoxanile + folpel
cuivre + cymoxanile + folpel
cuivre + cymoxanile + zinèbe
cuivre + cymoxanile + folpel + zinèbe
cymoxanile + folpel
cymoxanile + mancozèbe
cymoxanile + folpel + zinèbe
captafol + folpel
éthylphosphite d'aluminium + folpel
éthylphosphite d'aluminium + mancozèbe
folpel + mancozèbe
manèbe + méthylthiophanate
milfurame + folpel
thirame + huile
cymoxanile + folpel + mancozèbe

### 4) *Pourriture grise (g/hl)*

bénomyl : 50
carbendazime : 50
dichlofluanide : 200
iprodione : 75
méthylthiophanate : 140
procymidone : 75
vinchlozoline : 75

*Associations*

carbendazime + folpel
cuivre de l'oxychlorure + dichlofluanide
folpel + méthylthiophanate
soufre sublime + vinchlozoline

### 5) *Oïdium (g/hl)*

bénomyl : 25
dichlofluanide : 125
dinocap : 30 et en poudrage
fenarimol : 1,2
méthylthiophanate : 140
soufre micronisé (mouillable) : 1000
soufre sublimé : en poudrage
soufre trituré : en poudrage
soufre trituré ventilé : 2000 et en poudrage
soufre sublimé + vinchlozoline
triadiméfon : 5
triforine : 28,5

### 6) *Traitement des greffes contre le Botrytis*

sulfate double d'oxyquinoléine et de potasse : 500 en trempage

## 4: DIVERS

### 1) *Traitement d'hiver (g/hl)*

(cochenilles et stades hivernants de certains ennemis)

acétate de dinoterbe + huile blanche : 540g + 605 g
arsénite de soude : 1250 (Esca)
arsénite de soude + zirame (Esca)
arsénite de soude : 625 (Excoriose)
colorants nitrés (DNOC) : 600
dinoterbe sel d'ammonium : 600
dinoterbe + huile de pétrole : 450 + 600
huiles jaunes :
DNOC + huile d'anthracène : 2 à 3 l de spécialité
DNOC sel d'ammonium : 600
DNOC + huile de pétrole : 2 à 3 l de spécialité
DNOC + huile de pétrole + huile d'anthracène : 2 à 3 l de spécialité
oléoparathion : 45 g + 1 l d'huile environ
oléomalathion : 300 g + 2 l d'huile environ

P27